



RAPPORT DE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

SELON L'ANNEXE 6.1 DE L'ARRETE DE REFERENCE

Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine

ETABLI LE VENDREDI 28 AVRIL 2017

PROPRIETAIRE	ADRESSE DES LOCAUX VISITES
INDIVISION BROSSARD Représentée par Mme BROSSARD Sylvie 10 rue des Crocus 45240 LA FERTE SAINT AUBIN	MAISON 10 RUE DU PORTAIL ROUGE 24290 MONTIGNAC

REF DOSSIER : E-17-686



RESULTATS DPE

Frais annuels d'énergie : 3688,41 euro
Etiquette énergie : E
Etiquette GES : F

Certification diagnostic de performance énergétique : N° valide jusqu'au 17/11/2018

Fait à PERIGUEUX

Le vendredi 28 avril 2017

par **Olivier Château-Raynaud**



Ce rapport contient **16 pages** indissociables et n'est utilisable qu'en original.
Edition en **1 exemplaires**.

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

N°: 1724V1000961P

Valable jusqu'au : 26/04/2027

Type de bâtiment : Maison individuelle

Année de construction : Entre 1948 et 1974

Surface habitable : 201,00 m²

Adresse : 10 rue du Portail Rouge
24290 MONTIGNAC

Date : 27/04/2017 Date de visite : 27/04/2017

Diagnostiqueur : Olivier Chateau-Raynaud

109, rue Louis Blanc - 24000 PERIGUEUX

Numéro certification :

Signature :

Propriétaire :

Nom : INDIVISION BROSSARD

Adresse : Représentée par Mme BROSSARD Sylvie
10 rue des Crocus - 45240 LA FERTE SAINT AUBIN

Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) :

Nom :

Adresse :

Consommations annuelles par énergie

obtenus par la méthode 3CL, version 1.3, estimées au logement, prix moyen des énergies indexés au 15/08/2015

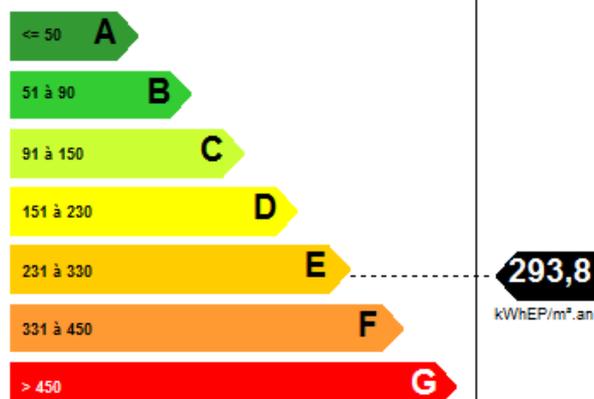
	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	Gaz naturel : 54109 kWh _{EF}	54109 kWh _{EP}	3165,20 €
Eau chaude sanitaire	Gaz naturel : 4944 kWh _{EF}	4944 kWh _{EP}	289,20 €
Refroidissement			
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSES	Gaz naturel : 59053 kWh _{EF}	59053 kWh _{EP}	3688,41 € Abonnements compris

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle : 293,8 kWh_{EP}/m².an

sur la base d'estimations au logement

Logement économe

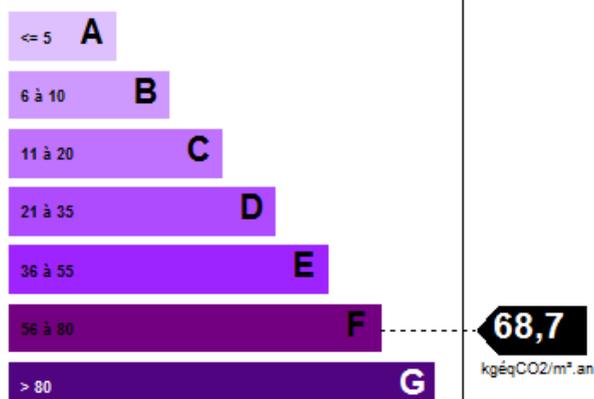


Logement énergivore

Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : 68,7 kg_{éq}CO₂/m².an

Faible émission de GES



Forte émission de GES



Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : - Type de mur inconnu avec doublage brique présence d'isolation inconnu - Mur en pierre de taille/moellons Ep 45cm non isolé - Mur en briques creuses Ep <=15cm non isolé	Système de chauffage : - Chaudière gaz condensation depuis 2001	Système de production d'ECS : - Production ECS par générateur mixte
Toiture : - Entreevous terre-cuite, poutres en béton	Emetteurs : - Radiateur BT avec robinet thermostatique	Système de ventilation : - Ventilation par Entrées d'air hautes et basses
Menuiseries : - Fen.coul. métal avec rupt double vitrage(VNT) argon 12mm Avec ferm. - Fen.bat. PVC double vitrage(VNT) argon 12mm Avec ferm. - Fen.bat. PVC double vitrage(VNT) argon 12mm Sans ferm. - PF. avec soub. PVC double vitrage(VNT) argon 12mm Avec ferm. - Fen.bat. bois double vitrage(VNT) argon 12mm Sans ferm. - Porte en bois avec 30% à 60% de vitrage simple - Porte opaque pleine simple en bois	Système de refroidissement : - NEANT	
Plancher bas : - Plancher sur terre-plein - Plancher entreevous terre-cuite, poutres béton non isolé	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non	
Énergies renouvelables NEANT	Quantité d'énergie d'origine renouvelable:	kWhEP/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : - sans objet		
Pourquoi un diagnostic - Pour informer le futur locataire ou acheteur ; - Pour comparer différents logements entre eux ; - Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Énergie finale et énergie primaire L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.	
Consommation conventionnelle Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.	Usages recensés Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.	
Conditions standard Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.	Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêt en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.	
Constitution des étiquettes La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.	Énergies renouvelables Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.	

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.

- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.

- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.

- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.

- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.

- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.

- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).

- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.

- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.

Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.

Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation Conventiionnelle (kWhEP/m ² .an)	Effort d'investissement	Économies	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôt
Isol. murs extérieurs par l'extérieur	218,7	€€€€	★★★★★	🟢	30,00
<p>En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser un isolant, traiter impérativement au préalable le problème d'humidité.</p> <p>En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie. Traiter les tableaux de fenêtres. Plafonné à 150€ TTC par m².</p>					
Isolation plancher en sous face	278,7	€€€€	★★★	🟢	30,00
<p>S'assurer que la hauteur sous plafond soit suffisante</p> <p>Pour bénéficier du crédit d'impôt 2012, choisir un isolant avec R= 3 m².K/W.</p>					
Isolation Plafond Combles	248,9	€€€	★★★★★	🟢	30,00
<p>Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher.</p> <p>Pour bénéficier du crédit d'impôt 2012, choisir un isolant avec R= 7 m².K/W.</p>					

légende		
Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
★ : moins de 100 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC	🟢🟢🟢🟢 : moins de 5ans
★★ : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1000 € TTC	🟢🟢🟢 : de 5 à 10 ans
★★★ : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1000 à 5000 € TTC	🟢🟢 : de 10 à 15 ans
★★★★ : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5000 € TTC	🟢 : plus de 15 ans

Commentaires :

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! <http://www.impots.gouv.fr>

Pour plus d'informations : <http://www.developpement-durable.gouv.fr> ou <http://www.ademe.fr>

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par: BUREAU VERITAS CERTIFICATION

60 avenue du Général de Gaulle - 92046 PARIS LA DEFENSE

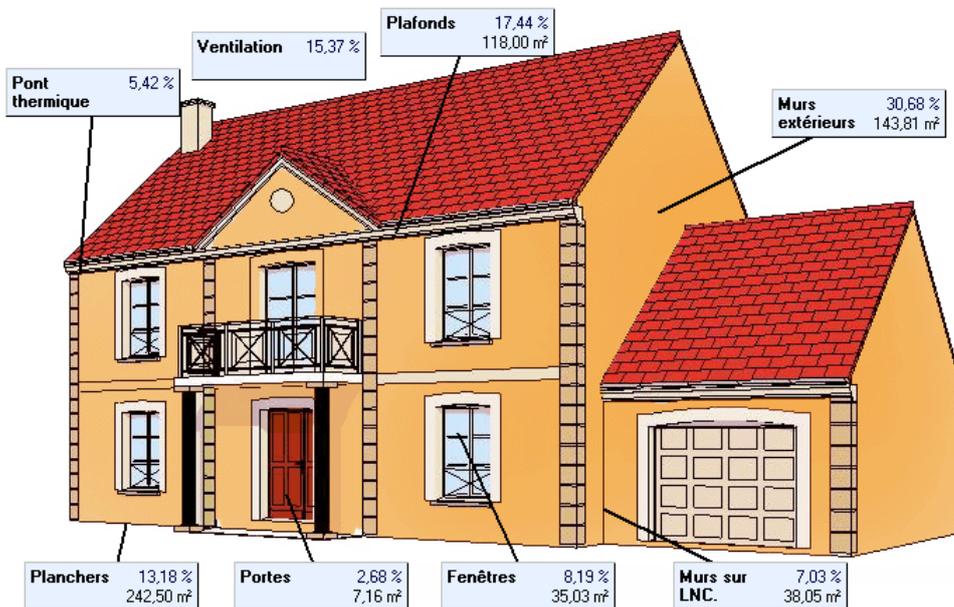
certification:

Assuré par ALLIANZ -

M. Jean-Jacques CASSADOUR
14 place André Maurois
24000 PERIGUEUX

N°: 55886375

FICHE TECHNIQUE POUR LES DIAGNOSTICS DE PERFORMANCE ENERGETIQUE REALISES SUIVANT LA METHODE DES CONSOMMATIONS ESTIMEES



Diagnostic de performance énergétique

fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.
 En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (<http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr>).

Généralités

Généralités

Département	24
Altitude	350 m
Type de bâtiment	Maison individuelle
Année de construction	Entre 1948 et 1974
Surface habitable	201,00 m ²
Hauteur moyenne sous plafond	2,73 m

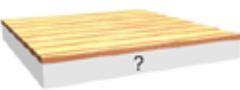
Enveloppe

Enveloppe – Caractéristiques des murs

Code	Description	Caractéristique	Valeur		
M01	MUR n°1 Type de mur inconnu avec doublage brique présence d'isolation inconnue	U	2,500 W/m ² °C		
 U=2,500 W/m ² °C		b	1,000		
		Localisation	Sur Extérieur		
		Orientation	Surface		
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	30,38 m ²		
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	23,94 m ²		
		Est	16,15 m ²		
		Ouest	18,43 m ²		
		Intérieure			
		Caractéristique	Valeur		
		U	2,000 W/m ² °C		
M02	MUR n°2 Mur en pierre de taille/moellons Ep 45cm non isolé	b	1,000		
 U=2,000 W/m ² °C		Localisation	Sur Extérieur		
		Orientation	Surface		
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	17,75 m ²		
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	15,02 m ²		
		Est	10,58 m ²		
		Ouest	11,58 m ²		
		Intérieure			
		Caractéristique	Valeur		
		Code	Description	Caractéristique	Valeur

<p>M03</p>  <p>$U=2,000 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>MUR n°3 Mur en briques creuses Ep <=15cm non isolé</p> <p>Local donnant sur un garage Les parois entre les locaux chauffés et le local non chauffé ne sont pas isolées Les parois entre le local non chauffé et l'extérieur ne sont pas isolées La surface des parois séparant le local non chauffé des locaux chauffés représente moins de 25% de la surface des parois donnant sur l'extérieur</p>	U	2,000 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Local non chauffé
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Intérieure	38,05 m ²

Enveloppe – Caractéristiques des planchers

<p>Code S01</p>  <p>$U=0,350 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>Description PLANCHER n°1 Plancher sur terre-plein Surface Terre-plein : 83,00 m² Périmètre Terre-plein : 44,60 m Terre-plein non isolé</p>	Caractéristique	Valeur
		U	0,350 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Terre-plein
		Surface	207,50 m ²
<p>Code S02</p>  <p>$U=2,000 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>Description PLANCHER n°2 Plancher lourd type, entrevous terre-cuite, poutrelles béton non isolé</p> <p>Local donnant sur un garage Les parois entre les locaux chauffés et le local non chauffé ne sont pas isolées Les parois entre le local non chauffé et l'extérieur ne sont pas isolées La surface des parois séparant le local non chauffé des locaux chauffés représente moins de 25% de la surface des parois donnant sur l'extérieur</p>	Caractéristique	Valeur
		U	2,000 W/m ² °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Local non chauffé
		Surface	35,00 m ²

Enveloppe – Caractéristiques des plafonds

<p>Code T01</p>  <p>$U=2,000 \text{ W/m}^2\text{°C}$</p>	<p>Description PLAFOND n°1 Entrevous terre-cuite ou poutrelles en béton non isolé</p> <p>Local donnant sur des combles fortement ventilés Surface des parois entre les locaux chauffés et le local non chauffé (parois non isolées) : 118,00 m² Surface des parois entre le local non chauffé et l'extérieur (parois isolées) : 130,00 m²</p>	Caractéristique	Valeur
		U	2,000 W/m ² °C
		b	0,800
		Localisation	Sur LNC (combles perdus,...)
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	118,00 m ²

Enveloppe – Caractéristiques des vitrages

Code	Description	Caractéristique	Valeur
------	-------------	-----------------	--------

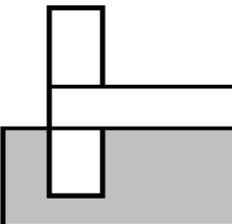
<p>F01</p>  <p>Ujn=2,700 W/m²°C</p>	<p>Fenêtre n°1 Fenêtre coulissante métal avec rupt double vitrage(VNT) argon 12mm Volet roulant Alu Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches Pas de masque</p> <p>Masques lointains Pas de masque</p>	<table border="1"> <tr><td>Ujn</td><td>2,700 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Uw</td><td>3,300 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Orientation</td><td>Surface</td></tr> <tr><td>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</td><td></td></tr> <tr><td>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est</td><td>4,62 m²</td></tr> <tr><td>Est</td><td>3,38 m²</td></tr> <tr><td>Ouest</td><td>3,08 m²</td></tr> <tr><td>Horizontale</td><td></td></tr> <tr><td>Intérieure</td><td></td></tr> </table>	Ujn	2,700 W/m ² °C	Uw	3,300 W/m ² °C	Orientation	Surface	Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	4,62 m ²	Est	3,38 m ²	Ouest	3,08 m ²	Horizontale		Intérieure			
Ujn	2,700 W/m ² °C																					
Uw	3,300 W/m ² °C																					
Orientation	Surface																					
Nord-Ouest/Nord/Nord-Est																						
Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	4,62 m ²																					
Est	3,38 m ²																					
Ouest	3,08 m ²																					
Horizontale																						
Intérieure																						
<p>Code F02</p>  <p>Ujn=2,400 W/m²°C</p>	<p>Description Fenêtre n°2 Fenêtre battant PVC double vitrage(VNT) argon 12mm Jalousie accordéon Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches Pas de masque</p> <p>Masques lointains Pas de masque</p>	<table border="1"> <thead> <tr><th>Caractéristique</th><th>Valeur</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Ujn</td><td>2,400 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Uw</td><td>2,600 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Orientation</td><td>Surface</td></tr> <tr><td>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</td><td>2,37 m²</td></tr> <tr><td>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est</td><td>3,65 m²</td></tr> <tr><td>Est</td><td>1,82 m²</td></tr> <tr><td>Ouest</td><td>1,82 m²</td></tr> <tr><td>Horizontale</td><td></td></tr> <tr><td>Intérieure</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Ujn	2,400 W/m ² °C	Uw	2,600 W/m ² °C	Orientation	Surface	Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,37 m ²	Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	3,65 m ²	Est	1,82 m ²	Ouest	1,82 m ²	Horizontale		Intérieure	
Caractéristique	Valeur																					
Ujn	2,400 W/m ² °C																					
Uw	2,600 W/m ² °C																					
Orientation	Surface																					
Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,37 m ²																					
Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	3,65 m ²																					
Est	1,82 m ²																					
Ouest	1,82 m ²																					
Horizontale																						
Intérieure																						
<p>Code F03</p>  <p>Ujn=2,600 W/m²°C</p>	<p>Description Fenêtre n°3 Fenêtre battant PVC double vitrage(VNT) argon 12mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches Pas de masque</p> <p>Masques lointains Pas de masque</p>	<table border="1"> <thead> <tr><th>Caractéristique</th><th>Valeur</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Ujn</td><td>2,600 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Uw</td><td>2,600 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Orientation</td><td>Surface</td></tr> <tr><td>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</td><td>2,25 m²</td></tr> <tr><td>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est</td><td>0,54 m²</td></tr> <tr><td>Est</td><td></td></tr> <tr><td>Ouest</td><td>2,25 m²</td></tr> <tr><td>Horizontale</td><td></td></tr> <tr><td>Intérieure</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Ujn	2,600 W/m ² °C	Uw	2,600 W/m ² °C	Orientation	Surface	Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,25 m ²	Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	0,54 m ²	Est		Ouest	2,25 m ²	Horizontale		Intérieure	
Caractéristique	Valeur																					
Ujn	2,600 W/m ² °C																					
Uw	2,600 W/m ² °C																					
Orientation	Surface																					
Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	2,25 m ²																					
Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	0,54 m ²																					
Est																						
Ouest	2,25 m ²																					
Horizontale																						
Intérieure																						
<p>Code F04</p>  <p>Ujn=2,400 W/m²°C</p>	<p>Description Fenêtre n°4 Portes-fenêtres avec soubassement PVC double vitrage(VNT) argon 12mm Jalousie accordéon Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°</p> <p>Masques proches Pas de masque</p> <p>Masques lointains Pas de masque</p>	<table border="1"> <thead> <tr><th>Caractéristique</th><th>Valeur</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Ujn</td><td>2,400 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Uw</td><td>2,600 W/m²°C</td></tr> <tr><td>Orientation</td><td>Surface</td></tr> <tr><td>Nord-Ouest/Nord/Nord-Est</td><td></td></tr> <tr><td>Sud-Ouest/Sud/Sud-Est</td><td>8,55 m²</td></tr> <tr><td>Est</td><td></td></tr> <tr><td>Ouest</td><td></td></tr> <tr><td>Horizontale</td><td></td></tr> <tr><td>Intérieure</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Ujn	2,400 W/m ² °C	Uw	2,600 W/m ² °C	Orientation	Surface	Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	8,55 m ²	Est		Ouest		Horizontale		Intérieure	
Caractéristique	Valeur																					
Ujn	2,400 W/m ² °C																					
Uw	2,600 W/m ² °C																					
Orientation	Surface																					
Nord-Ouest/Nord/Nord-Est																						
Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	8,55 m ²																					
Est																						
Ouest																						
Horizontale																						
Intérieure																						
<p>Code</p>	<p>Description</p>	<table border="1"> <thead> <tr><th>Caractéristique</th><th>Valeur</th></tr> </thead> </table>	Caractéristique	Valeur																		
Caractéristique	Valeur																					

F05	 Ujn=2,800 W/m²°C	Fenêtre n°5 Fenêtre battant Bois ou bois métal double vitrage(VNT) argon 12mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°	Ujn	2,800 W/m ² °C
			Uw	2,800 W/m ² °C
			Orientation	Surface
			Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
			Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	0,70 m ²
			Est	
			Ouest	
			Horizontale	
			Intérieure	
Masques proches Pas de masque				
Masques lointains Pas de masque				

Enveloppe – Caractéristiques des portes

Code F05	Description Porte n°1 Porte en bois avec 30% à 60% de vitrage simple Au nu intérieur Largeur dormant env. 5 cm	Caractéristique	Valeur
		U	4,500 W/m ² °C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	1,98 m ²
		Est	1,98 m ²
		Ouest	
		Intérieure	
Code F05	Description Porte n°2 Porte opaque pleine simple en bois Au nu intérieur Largeur dormant env. 5 cm	Caractéristique	Valeur
		U	3,500 W/m ² °C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Intérieure	3,20 m ²

Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type plancher bas/mur

Code	Description Liaison Mur extérieur / Plancher bas  Psi=0,390	Caractéristique	Valeur
		Psi	0,390
		Longueur	44,600 m

Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type menuiserie/mur

Code	Description	Caractéristique	Valeur
------	-------------	-----------------	--------

 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;">Psi=0,380</div> Code  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;">Psi=0,380</div>	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre	<table border="1"> <tr> <td>Psi</td> <td>0,380</td> </tr> <tr> <td>Longueur</td> <td>88,500 m</td> </tr> </table>	Psi	0,380	Longueur	88,500 m	
	Psi	0,380					
Longueur	88,500 m						
Description Liaison Mur extérieur / Portes	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Caractéristique</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Psi</td> <td>0,380</td> </tr> <tr> <td>Longueur</td> <td>20,200 m</td> </tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Psi	0,380	Longueur	20,200 m
Caractéristique	Valeur						
Psi	0,380						
Longueur	20,200 m						

Systemes

Systemes – Caractéristiques de la ventilation

Code Description Ventilation par Entrées d'air hautes et basses La majorité des ouvrants possède des joints d'étanchéité	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Caractéristique</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Qvarep</td> <td>2,145</td> </tr> <tr> <td>Smea conventionnelle</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>Q4 m²</td> <td>1,700</td> </tr> <tr> <td>Q4_env</td> <td>581,481</td> </tr> <tr> <td>Q4</td> <td>943,281</td> </tr> <tr> <td>Qvinf</td> <td>58,271</td> </tr> <tr> <td>Hvent</td> <td>146,589</td> </tr> <tr> <td>Hperm</td> <td>19,812</td> </tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Qvarep	2,145	Smea conventionnelle	4,000	Q4 m ²	1,700	Q4_env	581,481	Q4	943,281	Qvinf	58,271	Hvent	146,589	Hperm	19,812
	Caractéristique	Valeur																	
	Qvarep	2,145																	
	Smea conventionnelle	4,000																	
	Q4 m ²	1,700																	
	Q4_env	581,481																	
	Q4	943,281																	
	Qvinf	58,271																	
	Hvent	146,589																	
Hperm	19,812																		

Systemes – Caractéristiques du chauffage

Code Description La génération est située hors du volume chauffé Chaudière gaz condensation depuis 2001 Puissance du générateur : 35,00 kW Présence d'une régulation Pas de veilleuse Radiateur BT avec robinet thermostatique Emetteurs relié à un chauffage central individuel installés avant 1981 Réseau de distribution individuel basse température isolé Aucun équipement d'intermittence Présence d'une régulation par pièce	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Caractéristique</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bch</td> <td>53340,710</td> </tr> <tr> <td>Re</td> <td>0,950</td> </tr> <tr> <td>Rr</td> <td>0,950</td> </tr> <tr> <td>Rd</td> <td>0,950</td> </tr> <tr> <td>Rg</td> <td>0,943</td> </tr> <tr> <td>Ich</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	Bch	53340,710	Re	0,950	Rr	0,950	Rd	0,950	Rg	0,943	Ich	
	Caractéristique	Valeur													
	Bch	53340,710													
	Re	0,950													
	Rr	0,950													
	Rd	0,950													
	Rg	0,943													
	Ich														

Systemes – Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire

Code Description Production ECS par générateur mixte (chauffage et ECS) Production assurée par la génération : Génération n°1 (générateur 1) Installation individuelle Production à accumulation 1 ballon de 130 litres Production hors du volume habitable Les pièces desservies sont contiguës	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Caractéristique</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BECS</td> <td>2341,291</td> </tr> <tr> <td>Fecs</td> <td>0,000</td> </tr> <tr> <td>Rd</td> <td>0,820</td> </tr> <tr> <td>Rs</td> <td>0,773</td> </tr> <tr> <td>Rg</td> <td>0,748</td> </tr> <tr> <td>Iecs</td> <td>2,112</td> </tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Valeur	BECS	2341,291	Fecs	0,000	Rd	0,820	Rs	0,773	Rg	0,748	Iecs	2,112
	Caractéristique	Valeur													
	BECS	2341,291													
	Fecs	0,000													
	Rd	0,820													
	Rs	0,773													
	Rg	0,748													
Iecs	2,112														



Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

Le DPE a pour principal objectif d'informer sur la performance énergétique des bâtiments. Cette information communiquée doit ensuite permettre de comparer objectivement les différents bâtiments entre eux.

Si nous prenons le cas d'une maison individuelle occupée par une famille de 3 personnes, la consommation de cette même maison ne sera pas la même si elle est occupée par une famille de 5 personnes. De plus, selon que l'hiver aura été rigoureux ou non, que la famille se chauffe à 20°C ou 22°C, les consommations du même bâtiment peuvent significativement fluctuer. Il est dès lors nécessaire dans l'établissement de ce diagnostic de s'affranchir du comportement des occupants afin d'avoir une information sur la qualité énergétique du bâtiment. C'est la raison pour laquelle l'établissement du DPE se fait principalement par une méthode de calcul des consommations conventionnelles qui s'appuie sur une utilisation standardisée du bâtiment pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Les principaux critères caractérisant la méthode conventionnelle sont les suivants :

- en présence d'un système de chauffage dans le bâtiment autre que les équipements mobiles et les cheminées à foyer ouvert, toute la surface habitable du logement est considérée chauffée en permanence pendant la période de chauffe ;
- les besoins de chauffage sont calculés sur la base de degrés-heures moyens sur 30 ans par département. Les degrés-heures sont égaux à la somme, pour toutes les heures de la saison de chauffage pendant laquelle la température extérieure est inférieure à 18°C, de la différence entre 18°C et la température extérieure. Ils prennent en compte une inoccupation d'une semaine par an pendant la période de chauffe ainsi qu'un réduct des températures à 16°C pendant la nuit de 22h à 6h ;
- aux 18°C assurés par l'installation de chauffage, les apports internes (occupation, équipements électriques, éclairage, etc.) sont pris en compte à travers une contribution forfaitaire de 1°C permettant ainsi d'atteindre la consigne de 19°C ;
- le besoin d'ECS est forfaitisé selon la surface habitable du bâtiment et le département.

Ces caractéristiques du calcul conventionnel peuvent être responsables de différences importantes entre les consommations réelles facturées et celles calculées avec la méthode conventionnelle. En effet, tout écart entre les hypothèses du calcul conventionnel et le scénario réel d'utilisation du bâtiment entraîne des différences au niveau des consommations. De plus, certaines caractéristiques impactant les consommations du bâtiment ne sont connues que de façon limitée (par exemple : les rendements des chaudières qui dépendent de leur dimensionnement et de leur entretien, la qualité de mise en oeuvre du bâtiment, le renouvellement d'air dû à la ventilation, etc.).

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble			
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Appartement avec système individuel de chauffage ou de production d'ECS		Appartement avec système collectif de chauffage et de production d'ECS	
			Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948			
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique
www.ademe.fr

BUREAU VERITAS
 Certification

 Certificat
 Attribué à

Monsieur Olivier CHATEAU RAYNAUD

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	17/01/2013	16/01/2018
DPE sans mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	18/11/2013	17/11/2018
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	17/04/2013	16/04/2018
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	17/01/2013	16/01/2018
Termites metropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	17/01/2013	16/01/2018

 La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : www.bureauveritas.fr/certification-diag

 Date : 19/11/2013
 Numéro de certificat : 2559360

Jacques MATILLON
 Directeur Général

 BUREAU EN CHARGE : Bureau Veritas Certification France – 60, avenue du Général de Gaulle – 92046 Paris La Défense
 BUREAU EMETTEUR : Bureau Veritas Certification France – 41, chemin des Peupliers – BP 58 – 69573 Dardilly Cedex




ATTESTATION D'ASSURANCE

ATTESTATION D'ASSURANCE



- page no 1/2

M CASSADOUR JEAN-JACQUES

Votre Agent Général
14 PLACE ANDRE MAURCOIS
BP 10003
24001 PERIGUEUX CEDEX
Tél : 05.53.08.62.25
Fax : 05.53.09.83.08
N° ORIAS : 07021436

SARL APG
109 RUE LOUIS BLANC
24000 PERIGUEUX

Références à rappeler:

CODE : 400259
N° client Cie : 025663636

PERIGUEUX CEDEX, le 02 janvier 2017

Allianz Actif Pro

La Compagnie Allianz, dont le Siège Social est sis 1 cours Michélet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX atteste que :

SARL APG

est titulaire d'un contrat Allianz Actif Pro souscrit auprès d'elle sous le n° 55886375.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations d'assurance édictées aux articles L.271-6 et R.271-1 du Code de la construction et de l'habitation,
- garantir l'Assuré à hauteur de 500.000 EUR par année d'assurance et 300.000 EUR par sinistre contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER REALISANT LES DIAGNOSTICS SUIVANTS : AMIANTE, PLOMB, TERMITES, RISQUES NATURELS, MINIERS & TECHNOLOGIQUES, ELECTRICITE, GAZ, PERFORMANCE ENERGETIQUE, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La présente attestation est valable, sous réserves du paiement des cotisations, du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Elle ne saurait engager la Compagnie au-delà des conditions de garanties et des montants fixés au contrat auquel elle se réfère et n'implique qu'une présomption de garantie conformément à l'article L.112-3 du Code des assurances.

Toute adjonction autre que les cachet et signature du Représentant de la Compagnie est réputée non écrite. - Jean-Jacques CASSADOUR

Signature et cachet de l'Agent Général

Votre Agent Général

025663636

Allianz
 14 PLACE ANDRE MAURCOIS
 BP 10003
 24001 PERIGUEUX CEDEX
 Tél : 05.53.08.62.25
 Fax : 05.53.09.83.08
 N° ORIAS : 07021436

Allianz IARD
 50, rue de la République
 92076 Paris La Défense Cedex
 Tél : 01 47 34 12 34
 N° TVA INTRACOM : FR129

Entreprises régies par le Code des assurances
Siège Social : 50, rue de la République
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr



ATTESTATION D'INDEPENDANCE

Je soussigné, **Olivier Chateau-Raynaud**,

Atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité ainsi qu'à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à mes services, ni avec aucune entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'a été demandé d'établir l'un des document du DDT (dossier de diagnostics techniques),

Atteste disposer des moyens tant en matériel qu'en ressource humaine nécessaires à l'établissement des documents du DDT (dossier de diagnostics techniques).

Fait à Périgueux, le vendredi 28 avril 2017

Olivier Chateau-Raynaud